

NOUVELLE ÉPREUVE ORALE DE LANGUES VIVANTES

Concours ECRICOME 2020

Communiqué de presse du 5 avril 2019

Les premières vidéos de la nouvelle épreuve de langues vivantes des concours ECRICOME PRÉPA et ECRICOME TREMPLIN 2020 sont en ligne sur le site internet d'ECRICOME.

Ce changement d'épreuve, annoncé lors de notre conférence de presse du 21 novembre 2018 se concrétise aujourd'hui avec la mise à disposition pour les préparateurs et les professeurs de 2 vidéos pour chacune des 12 langues vivantes proposées pour les oraux. Elles sont consultables en ligne sur le site d'ECRICOME www.ecricome.org ou via l'application mobile.

Cette modification d'importance a été pilotée en collaboration avec le professeur Philippe KOHLER, professeur émérite et trésorier de l'APHEC qui, en sa qualité de responsable de l'épreuve de langue, s'est assuré de la production de nouveaux sujets conformes au cahier des charges soumis aux équipes conceptrices. Il supervisera également la session 2020.

Cette épreuve remplace l'épreuve actuelle qui porte sur un article tiré de la presse écrite, enregistré par un lecteur natif. S'ensuit un échange avec un jury. Bien que cette épreuve n'ait pas démerité et qu'elle ait permis de jauger du niveau des candidats, il a été décidé de proposer à compter de la session 2020 un format moderne, plus vivant et moins artificiel.

Pourquoi ce changement ?

L'objet de cette refonte du concours ECRICOME à l'horizon 2020 est de proposer une épreuve innovante, en phase avec les nouveaux modes de consommation de l'information et répondant à l'appétence des candidats actuels pour l'image.

Les candidats devront, au cours de leur carrière future, être capables de nouer aisément des liens avec leurs partenaires commerciaux étrangers. C'est pourquoi l'ambition d'ECRICOME n'est pas seulement de vérifier l'aptitude des futurs étudiants à traduire des documents ou à s'exprimer correctement dans la langue étrangère étudiée ; elle est aussi de tester leur capacité à transformer leurs connaissances de la civilisation étrangère en une passerelle, un pont intellectuel vers l'autre. La vidéo devra par conséquent permettre d'analyser un aspect particulier de la civilisation du ou des pays étudié(s).

Comment sont choisies les vidéos ?

Les vidéos doivent être récentes (moins d'un an). Leur format doit être de 3 minutes sans excéder 3' 30'' de manière à permettre plusieurs visionnages.

Une attention particulière sera portée à la qualité du son, aux accents qui devront être compréhensibles par tous. De nombreuses restrictions ont été imposées aux concepteurs, de manière à obtenir un support cohérent : pas de coupe, pas de monologue, pas de parlers dialectaux, peu de voix off...

Les contenus thématiques des vidéos pourront porter sur la culture, le business, la civilisation, l'environnement, la société, l'économie. Aucun sujet polémique ne sera retenu (pas de thématique sur la religion, la politique politicienne ou les polémiques sociétales, etc.).

Afin d'être en conformité avec les droits d'auteur, toutes les vidéos sont sourcées (auteurs et URL de captation).

Comment se déroulera cette nouvelle épreuve ?

En totalité, celle-ci durera 40 minutes.

- A) Face à un écran d'ordinateur ou une tablette, le candidat disposera de 20 minutes pour la préparation de l'épreuve. Il pourra gérer son temps de préparation à sa guise et revoir chaque passage de la vidéo *ad libitum*.
- B) Face à l'examineur, l'épreuve durera également 20 minutes au cours desquelles
- Le candidat devra en premier lieu prouver qu'il a compris l'essence du document vidéo. L'objet de cette épreuve n'est pas de retranscrire les propos tenus dans le film, mais bien d'en opérer une synthèse intelligente, si possible avec un titre, dans une langue personnelle, aussi correcte et riche que possible.
 - Dans un second temps, il montrera son aptitude à développer, à partir du document visionné, une réflexion cohérente et circonscrite à un seul thème, choisi par lui. Chaque vidéo s'inscrivant dans un contexte culturel et civilisationnel plus large auquel les étudiants se seront intéressés durant leurs années de préparation, le candidat sera aussi évalué sur ses connaissances du ou des pays étudié(s).
 - Le professeur l'interrogera ensuite sur un ou plusieurs sujets connexes au thème de la vidéo.
 - S'ensuivra enfin un entretien libre avec le candidat, donnant lieu à un véritable échange permettant notamment de vérifier les connaissances civilisationnelles du candidat.

Comment sera-t-elle notée ?

Le barème de notation appliqué par le jury sera fonction de 4 critères :

- La compréhension de la vidéo et des questions posées par le jury (de 1 à 5 points)
- La correction et la richesse de la langue : lexicale, grammaire, phonétique (de 1 à 5 points)
- La qualité générale de la présentation et de la réflexion (de 1 à 5 points)
- Les connaissances sur le(s) pays dont le candidat étudie la langue (de 1 à 5 points)

Afin d'accompagner les professeurs de classe préparatoires

Dès la rentrée de septembre 2019, une troisième vidéo sera proposée pour chaque langue vivante à la communauté des professeurs et des étudiants. Une vidéo de présentation sera également réalisée afin de préciser la philosophie de l'épreuve et les attentes du jury.